

La Halle agricole, cité fertile & solidaire

Lauréate de l'appel à projets de l'ANRU « les Quartiers fertiles »

Dossier de presse – 24 mai 2022



“

En cette période où nous mettons à l'honneur la « ville comestible », le quartier de la Duchère a la chance de compter sur une cité fertile et solidaire riche en projets d'agriculture urbaine. La production en circuits ultra courts favorise l'accès à une alimentation saine, sensibilise les habitants aux enjeux du changement climatique et crée de nouveaux emplois. Ce sont aussi des lieux à co-construire avec les habitants pour cultiver le lien social, le pouvoir d'agir et l'émancipation.

”

Grégory Doucet, Maire de Lyon

“

À travers la politique agricole et alimentaire qu'elle développe depuis bientôt deux ans, la Métropole de Lyon souhaite rendre accessible à toutes et tous une alimentation saine, de qualité et de saison. Pour cela, elle soutient de nombreux projets tels que Quartier fertiles qui contribuent au rapprochement entre producteurs et habitants par l'achat, par exemple, de produits locaux variés au sein d'épiceries sociales et solidaires nouvellement installées. Ce projet illustre également notre volonté de créer un écosystème d'acteurs de l'alimentation qui rassemble les producteurs, les distributeurs, les consommateurs mais aussi les cuisiniers ou encore les acteurs culturels.

”

**Jérémy Camus, vice-président à la Métropole de Lyon,
délégué à l'Agriculture, l'Alimentation et la Résilience du
territoire.**

SOMMAIRE

- 4 **LE PROJET EN BREF – DE L'ÉCOQUARTIER A LA CITÉ FERTILE & SOLIDAIRE**
- 7 **1- AU CŒUR DU PROJET : LA HALLE AGRICULTURELLE**
- Un lieu de vente en circuit court
 - Un lieu de développement économique et commercial
 - Un lieu de sensibilisation et de formation
 - Un tiers-lieu culturel favorisant le lien social
 - Deux axes d'innovation : gouvernance & droits culturels
 - Une structure modulable et évolutive
- 13 **2- UN PROJET À L'ECHELLE DE LA DUCHÈRE**
- 14-15 **Carte de localisation**
- Un projet dans la continuité du 1^{er} projet de renouvellement urbain
 - Un projet entièrement intégré dans le nouveau projet de renouvellement urbain 2015-2030
- 19 **Carte de localisation de la halle et des potentiels agricoles à la Sauvegarde**
- Un projet s'appuyant sur un important écosystème d'acteurs et d'initiatives
- 22 **3- FINANCEMENT, MISE EN OEUVRE & CALENDRIER DU PROJET**
- 25 **ANNEXES**
- Parcours de la visite du 24 mai 2022
 - Une journée-type à la Halle
 - Chiffres clefs du Projet Lyon la Duchère
 - Carte de la Duchère à l'issue du 1^{er} projet de renouvellement urbain

LE PROJET EN BREF / DE L'ÉCOQUARTIER A LA CITÉ FERTILE & SOLIDAIRE

UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA DUCHÈRE

Après être passée d'une cité HLM des années 1960 à un écoquartier attractif dès 2013, la Duchère ambitionne d'aller encore plus loin dans sa démarche d'urbanisme durable. Il s'agit aujourd'hui de développer l'agriculture urbaine pour transformer le quartier en cité fertile et solidaire.



Principalement occupée par des terres agricoles et boisées jusqu'au milieu du XXe siècle, la Duchère opère ainsi un « retour à la terre » qui se veut moderne et inclusif.

L'enjeu : répondre non seulement aux défis posés par le changement climatique à l'œuvre mais aussi aux objectifs du Projet de Territoire¹ de la Duchère en matière d'accès de toutes et tous à la santé, à l'emploi, à la culture ; en matière de développement du pouvoir d'agir ou encore de vivre-ensemble.

A cet égard, le projet s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis 2003 sur le territoire duchérois dans le cadre du 1^{er} programme de renouvellement urbain, et s'intègre entièrement dans le nouveau projet de renouvellement urbain lancé en 2015 sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château.

Dans la lignée des opérations de renouvellement urbain menées depuis plus de 15 ans à Lyon la Duchère, la mise en œuvre de cette halle agricole doit se faire en concertation avec les habitant-es et acteurs locaux, pour les placer au cœur de la définition du projet et de sa mise en œuvre.

¹ Le Projet de Territoire de la Duchère est la déclinaison locale du contrat de ville de la Métropole de Lyon et de la convention territoriale de Lyon 2015-2020, qui définissent pour 5 ans les priorités, les objectifs et les engagements des signataires relatifs au développement équilibré de la ville et de ses quartiers prioritaires. Ils ont été prolongés jusqu'à fin 2022.

UN PROJET AGRICOLE & CULTUREL

Le projet duchérois consiste à construire une halle destinée à la vente de produits locaux accessibles à tous. Couplée à des sites de production agricole, cette halle renforcera les pratiques maraîchères existantes dans le quartier et à proximité. Elle aura en outre vocation à « cultiver » le lien social, le vivre-ensemble et le pouvoir d’agir des habitant-es et usager-es, via des ateliers de médiation et de sensibilisation, d’action culturelle, de création artistique, de concertation et des événements festifs.

Cette halle agricole se veut enfin un lieu innovant en matière de gouvernance et de culture pour renforcer le pouvoir d’agir. Elle s’appuiera ainsi sur un modèle de conception et de gestion collectif horizontal associant les habitant-es aux autres acteurs locaux (entreprises, institutions, associations, élu-es...). La dimension artistique sera quant à elle au cœur du projet pour faire de cette halle un creuset de l’exercice des droits culturels des habitant-es.



Atelier de plantation de tomates avec les jeunes de la MJC Duchère, organisé par des étudiantes en KAPS (colocations à projets solidaires) de l'AFEV, juin 2020





L'appel à projets « Quartiers Fertiles » de l'ANRU

Le projet de « Halle agricole, cité fertile & solidaire » à Lyon la Duchère fait partie des 48 lauréats de la deuxième tranche de l'appel à projets « Quartiers Fertiles ».

Lancé en 2020 par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), ce dernier vise à développer l'agriculture urbaine dans 100 quartiers du territoire français concernés par des opérations du nouveau programme de renouvellement urbain.



1/ AU CŒUR DU PROJET : LA HALLE AGRICULTURELLE



Véritable tiers-lieu autour de l'alimentation, de la santé, du développement durable et de la culture, la Halle agricole constitue la clé de voûte du projet de cité fertile et solidaire de Lyon la Duchère. Elle a vocation à couvrir non seulement le champ agricole mais aussi le champ culturel. **Son objectif est double : amplifier la pratique agricole urbaine et la culture au sens large.**

Son implantation est prévue à la Sauvegarde, sur la future place centrale devant être créée dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain (voir p.19).

UN LIEU DE VENTE EN CIRCUIT COURT

Lieu de vente en circuit court de fruits et légumes biologiques locaux à des coûts accessibles à tous, la halle agricole sera couplée à des sites de production maraîchère. Il pourra s'agir de sites implantés directement dans le quartier de manière temporaire, comme la micro-ferme urbaine installée depuis avril 2021 sur les terrains de l'ancien centre commercial de la Sauvegarde, ou de futures mises en culture de terrains libérés par les démolitions des immeubles (barre 110 au Château). Des partenariats avec des sites de production agricole environnants sont également envisagés pour consolider la production maraîchère duchéroise et l'écosystème agricole local, par exemple avec la ferme d'insertion de l'Abbé Rozier (Ecully) ou le jardin pédagogique de la cressionnière (9^e arrdt), situés respectivement à 1 km et 1,5 km de la Duchère.

L'objectif est d'offrir à tous les habitant-es une offre alimentaire saine, complémentaire et diversifiée, tout en proposant de nouvelles formes de débouchés à des producteurs locaux. La priorité sera donnée à l'accessibilité de cette offre pour qu'elle puisse bénéficier à l'ensemble des Duchérois-es, et notamment aux ménages les plus fragiles. Différents dispositifs sont donc à l'étude, comme par exemple la mise en place de paniers solidaires avec des tarifs différenciés selon les revenus.

UN LIEU DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

La halle agricole pourra également accueillir une cuisine et/ou un restaurant alternatifs, engagés et solidaires pour transformer les fruits et légumes produits localement.

“

Différents dispositifs

sont à l'étude, comme par exemple la mise en place de paniers solidaires avec des tarifs différenciés selon les revenus.

”

“

La halle participera à

donner au quartier une identité économique axée autour de l'alimentation, la transition écologique et l'économie sociale et solidaire.

”

Elle constituera ainsi un lieu de développement économique et commercial (vente des productions, transformation, restauration, création d'emplois directs et indirects, parcours d'insertion, attractivité du territoire).

En complément, des cultures agricoles à forte valeur ajoutée pourraient être développées dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain : micro-pousses, champignonnières, endives...

En favorisant l'émergence d'un écosystème économique autour de l'alimentation durable, solidaire et innovante, la halle agricole favorisera l'implantation d'entreprises spécialisées. Elle répondra ainsi non seulement à l'objectif de développer la mixité fonctionnelle du quartier, mais elle participera aussi à donner au quartier une identité économique axée autour de l'alimentation, la transition écologique et l'économie sociale et solidaire.

UN LIEU DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION

La halle agricole aura également pour objectif de **promouvoir l'agriculture urbaine** en accueillant des ateliers de sensibilisation et de formation au jardinage, mais aussi à la préparation/transformation des aliments. Par exemple : des cours de cuisine ouverts à tou-tes ou une démarche pédagogique « de la graine à l'assiette » qui pourrait permettre aux enfants de venir avec leurs enseignant-es cueillir leur dessert ou leur goûter sur des arbres fruitiers.

Véritable **lieu-ressource sur les questions d'agriculture et de jardinage** au sens large, la halle favorisera également la mise en réseau des pratiques et initiatives agricoles existantes des habitant-es, usager-eres et acteurs socio-culturels de la Duchère. Cette dynamique devrait à son tour engendrer la mise en culture de parcelles potentiellement jardinables sur le quartier (individuelles/collectives, publiques et privées), de vergers, pâturages, composts...ainsi que l'engagement de davantage d'habitant-es dans des activités agricoles.

D'un point de vue sanitaire et social, le projet participera à **réduire les inégalités sociales et territoriales dans l'accès à la santé** via une alimentation de qualité en produits frais accessibles à tou-tes, en favorisant le sentiment de prise sur son environnement, ou via le jardinage comme activité physique et de lutte contre la sédentarité.



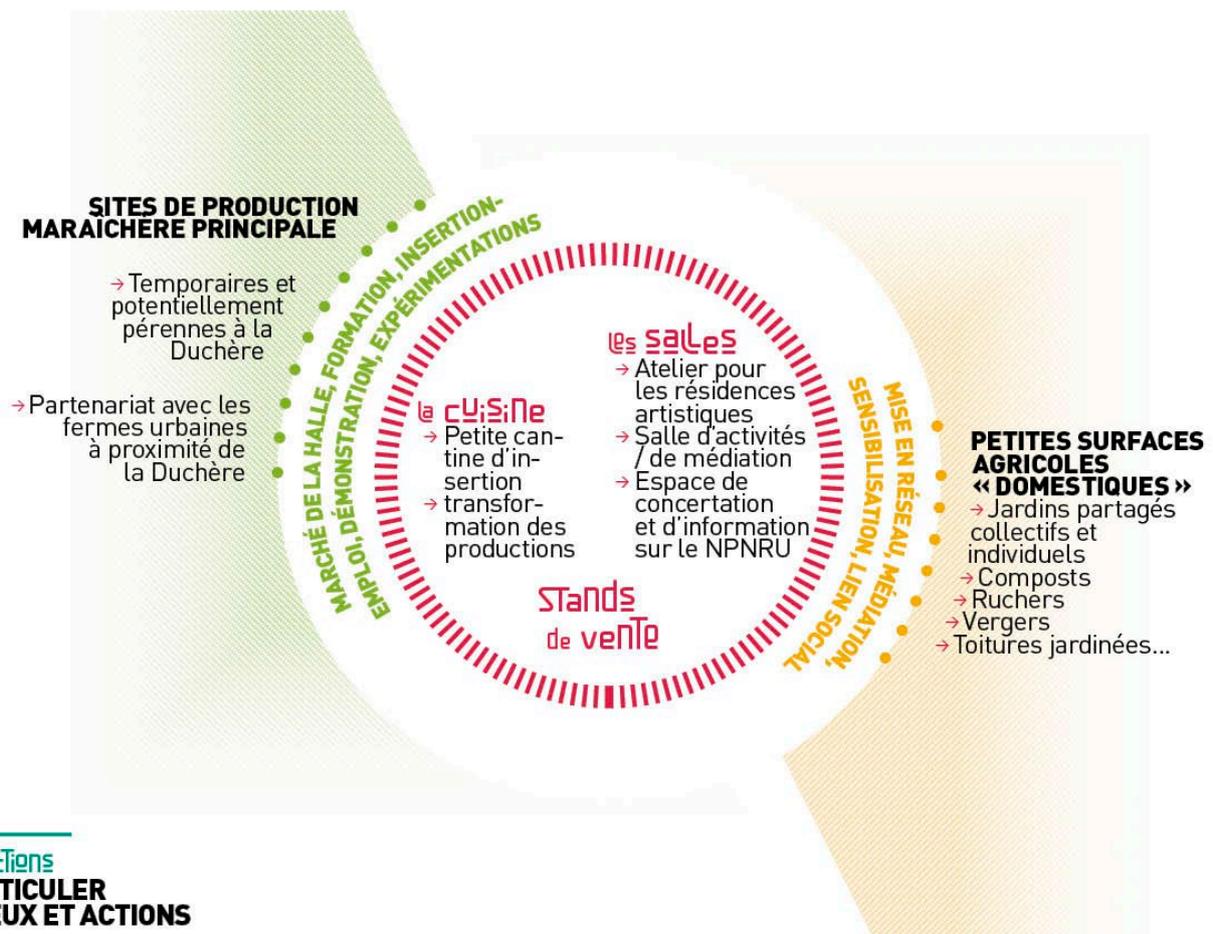
Atelier pédagogique avec les élèves de l'école des Géraniums à la ferme maraîchère de la Sauvegarde, animé par AIDEN en avril 2022

“

Le projet participera à

réduire les inégalités sociales et territoriales dans l'accès à la santé.

”



UN TIERS-LIEU CULTUREL FAVORISANT LE LIEN SOCIAL

Au-delà de l'aspect agricole et alimentaire, la Halle constituera un véritable tiers-lieu culturel où habitant-es, usager-es, acteurs socio-culturels, mais aussi artistes se retrouveront autour d'ateliers créatifs et pédagogiques autour de la santé, l'alimentation, le développement et l'aménagement durables. Des activités de jardinage, de compostage, de recyclage, de réparation, de transformation alimentaire, de cuisine, de création artistique, des récoltes participatives et festives ou encore des débats pourront être organisés au sein de cette halle. Elle permettra ainsi de sensibiliser les habitant-es aux questions de transition écologique et de renforcer leur pouvoir d'agir autour de projets fédérateurs. La Halle servira aussi de support pour aller plus loin dans la concertation sur le nouveau projet de renouvellement urbain et renforcer l'implication des habitants dans le devenir de leur territoire.



La Halle agricole se veut également créatrice de mixité et de lien social en favorisant la rencontre, le partage et l'expérience collective entre les habitant·es (nouveaux et anciens, des secteurs renouvelés et à renouveler, locataires et propriétaires...) et usagers du territoire (salariés, entreprises et commerces, institutions, associations, scolaires...). Elle ambitionne ainsi de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté d'intérêts communs, conformément au Projet de Territoire de la Duchère.

Lieu de brassage de personnes issues de tous horizons et de réflexion et de création artistique autour de sujets variés, cette « halle agricole » pourrait également être qualifiée de « **multicultur'halle** ».

Projets « Végétaux modifiés » et « du pain dure » de l'artiste Morgane Demoreuille



La **dimension artistique constituera d'ailleurs un des piliers du projet**. Des artistes sont appelés à s'impliquer dans ce projet dès sa conception et la halle pourrait accueillir des résidences artistiques pour participer à sa gestion et son animation. Par exemple, les artistes et associations culturelles implantés depuis 2020 dans le quartier et intégrant les enjeux environnementaux et agricoles dans leurs créations seront sollicités pour participer au projet. L'objectif sera de proposer une approche esthétique et sensorielle des thématiques agricoles et durables pour toucher un public plus large. Il s'agira aussi, par des démarches de créations artistiques participatives, d'alimenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des habitants. En ce sens, la halle agricole offrira un support idéal pour développer les pratiques culturelles des habitant·es tout en renforçant leur droit d'accéder, de participer et de prendre part à l'élaboration de la vie culturelle de leur quartier, en adéquation avec le Projet de Territoire de la Duchère. La halle soutiendra la création et l'émergence de formes artistiques nouvelles sur les thématiques agricole, écologique et durable, et structurera un réseau local d'acteurs culturels.

DEUX AXES D'INNOVATION DE LA HALLE : GOUVERNANCE & DROITS CULTURELS

La gouvernance et le volet artistique imaginés pour cette halle agricole constituent le cœur de l'innovation du projet de cité fertile et solidaire à la Duchère, avec **une ambition commune : renforcer le pouvoir d'agir des habitant·es**.





La gouvernance et le volet artistique imaginés pour cette halle agricole constituent le cœur de l'innovation du projet de cité fertile et solidaire à la Duchère, avec une ambition commune : renforcer le pouvoir d'agir des habitant-es.



Un modèle de gouvernance favorisant la coresponsabilité

L'objectif est d'imaginer un modèle de gouvernance qui puisse, depuis la conception jusqu'à la programmation et la gestion de la halle, être partagé de manière égalitaire par les habitant-es, usager-es, professionnel-les et élu-es parties prenantes du projet. La structure, qui pourrait prendre la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), permettra de faire valoir un modèle horizontal où habitant-es, artistes, élu-es, et acteurs associatifs, acteurs institutionnels et économiques concernés assumeront ensemble la responsabilité du site et de son animation.

Cette proposition vise à permettre une plus grande appropriation citoyenne des institutions, organismes, lieux et dispositifs, et par conséquent une co-responsabilité et une implication accrue des habitant-es dans le devenir de leur quartier.

Un creuset pour l'exercice des droits culturels

L'exercice des droits culturels est un élément-clé du pouvoir d'agir.

La halle agricole répond à 3 enjeux de la démarche de mise en œuvre des droits culturels :

- la dimension artistique transforme l'expérience des pratiques agricoles par les habitants, interroge et éclaire leurs enjeux de société et leurs problématiques en matière de santé, d'environnement et d'alimentation. Elle devient alors un puissant levier de récits, de sensibilisation et d'inclusion.

- les pratiques artistiques et la création contemporaine adossées aux thématiques écologiques créent un langage commun entre habitant-es, usager-es, professionnel-les et élu-es. Elles créent aussi un espace de partage et d'analyse des différents regards sur le quartier.

- le modèle de gestion collective de la Halle engage les artistes du territoire, et notamment les artistes en résidence, aux côtés des habitant-es. Ces derniers sont ainsi associés à la programmation des résidences ainsi qu'aux créations des artistes-résident-es.

La Halle agricole pourrait ainsi devenir un lieu-ressource pour le développement de formations et de recherches : universités, écoles supérieures d'art lyonnaises, contrats CIFRE, CNFPT, Observatoire des politiques culturelles de Grenoble...

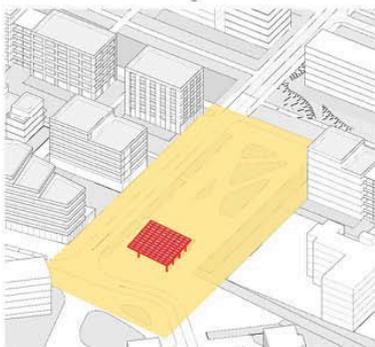
UNE STRUCTURE MODULABLE ET ÉVOLUTIVE

Modulable en fonction des besoins et des moyens financiers disponibles, la Halle agricole pourrait recouvrir environ 450 m² des 2 800 m² disponibles sur la future place centrale de la Sauvegarde, elle se composerait d'une structure couverte pouvant abriter un volume habité (espace polyvalent accueillant des espaces de médiation-formation, une cuisine mobile, des ateliers...), ainsi que de volumes modulaires permettant le développement de futures activités.

Sa forme est volontairement ouverte et non prédéfinie à ce stade pour placer les habitant·es et acteurs locaux au cœur du projet en les rendant acteurs de sa définition, de sa programmation et de sa mise en œuvre.

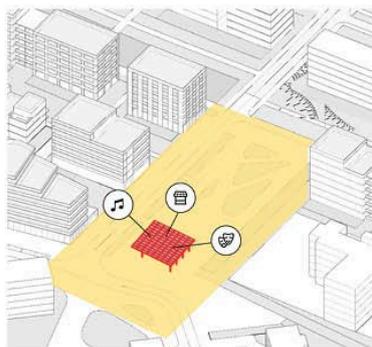
Dans un premier temps, **une phase de préfiguration permettra d'imaginer et de tester des usages pour coconstruire ensuite une halle dont la taille, la forme et l'aménagement correspondront aux attentes et besoins exprimés par chacun·e.**

UNE HALLE À L'ARTICULATION DE L'ESPACE CENTRAL & DE L'AV. DE LA SAUVEGARDE



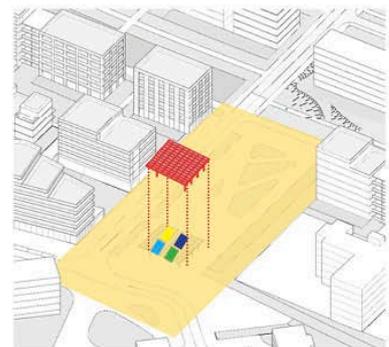
Une dimension et une implantation à concevoir selon le contexte bâti et paysager

UNE STRUCTURE IDENTIFIABLE, PÉRENNE



Une structure pour abriter et accueillir au sein d'un espace ouvert : marché, événements

UNE PROGRAMMATION ÉVOLUTIVE



Une évolutivité nécessaire à l'accueil de différents programmes au fil du temps

2/ UN PROJET À L'ÉCHELLE DE LA DUCHÈRE

La halle agricole proposera une véritable polarité agricole et culturelle dans le secteur de la Sauvegarde où elle sera implantée. Mais **son rayonnement et ses effets** s'étendront bien au-delà du périmètre de la Sauvegarde et **couvriront l'ensemble de l'écoquartier de la Duchère** pour créer des sites de production maraîchère et pour mettre en réseau et dynamiser les multiples sites de pratiques agricoles « domestiques » et « citoyens » développés notamment dans le cadre du 1^{er} projet de renouvellement urbain entre 2003 et 2021.

Le **nouveau projet de renouvellement urbain** en cours offre en outre un **potentiel foncier intéressant** pour développer des **surfaces maraîchères sur site**.

A la Sauvegarde, une première ferme maraîchère temporaire de 900 m² est implantée depuis avril 2021 sur les terrains de l'ancien centre commercial. A terme, près de 4 900 m² d'espaces publics et privés de la Sauvegarde pourront accueillir des parcelles potagères, des jardins partagés et des vergers (voir carte p.19).

Au Château, un hectare sera également mobilisable temporairement à partir de 2026 après la démolition de la barre 110 et du centre commercial.

Enfin, le projet de cité fertile et solidaire **s'appuiera sur l'important écosystème d'acteurs locaux** qui interviennent déjà dans les champs du jardinage, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé, de l'insertion et l'emploi et de la culture à la Duchère. Cela permettra de favoriser son appropriation tout en amplifiant les initiatives et la coopération à l'œuvre entre les acteurs du territoire.



Terrains libérés par la démolition des anciennes barres 520 et 530 à la Sauvegarde, mai 2021

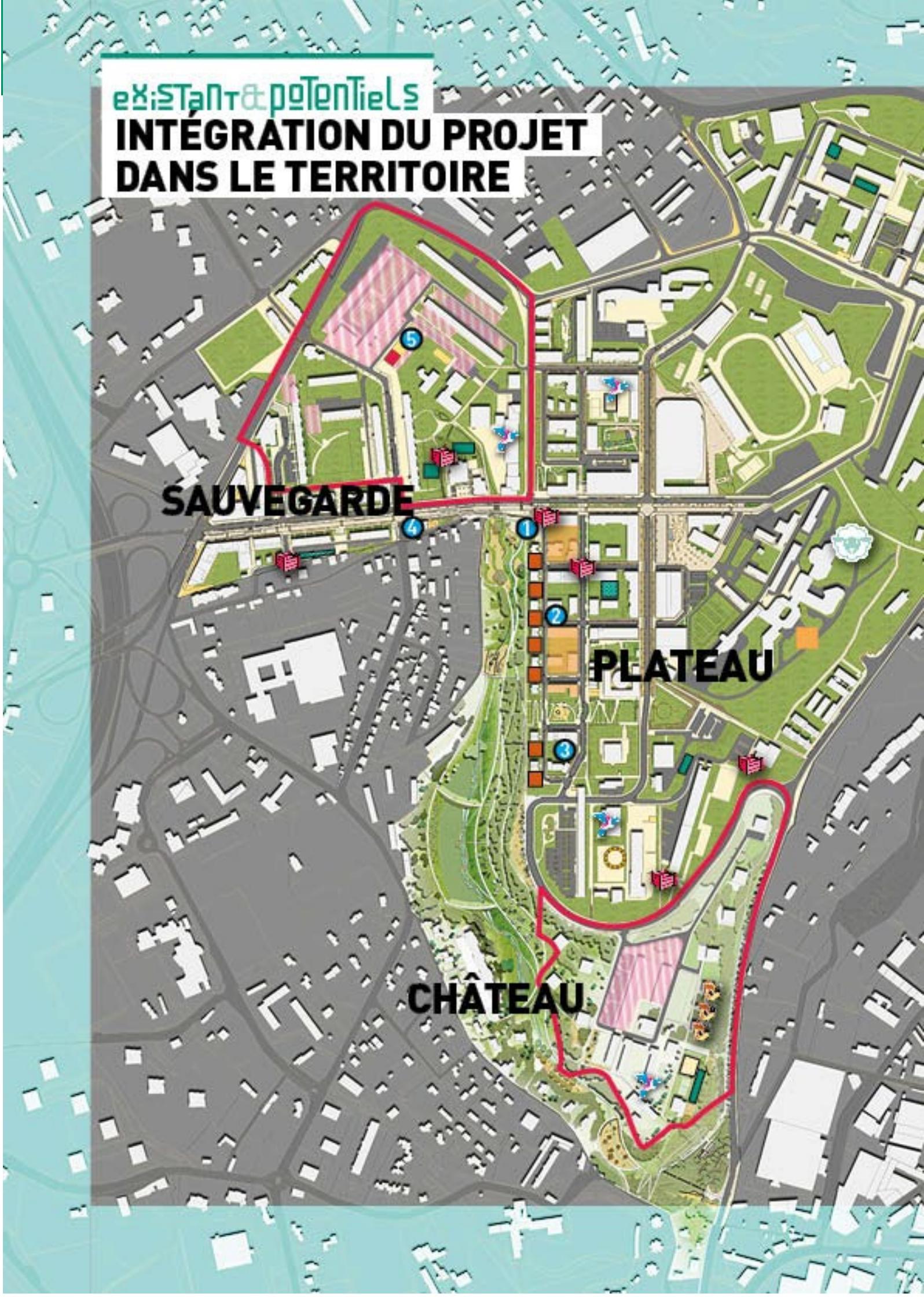
exiSTant & potentiels

INTEGRATION DU PROJET DANS LE TERRITOIRE

SAUVEGARDE

PLATEAU

CHATEAU





 Périmètre du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) 2015 - 2030

PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS

1. Jardin d'Émile - Jardin partagé associatif sur domaine privé // $\approx 500 \text{ m}^2$
2. Jardin potager privé - Résidence Natura Parks // $\approx 150 \text{ m}^2$
3. Verger privé - Résidence Technikolor // $\approx 900 \text{ m}^2$
4. Plateforme de Broyat - Compost // $\approx 250 \text{ m}^2$
5. Ferme maraîchère temporaire Sauvegarde // $\approx 900 \text{ m}^2$

PROPOSITIONS DE FUTURS PROJETS

-  Projet de création d'une halle agricole ouverte // $\approx 450 \text{ m}^2$
-  Projets de parcelles potagères, jardins partagés et de vergers (NPNRU)
 - $\approx 4\,900 \text{ m}^2$ à la Sauvegarde
 - $\approx 1 \text{ ha}$ au Château
-  Projet trame verte école / LPO

POTENTIELS DE JARDINS À DÉVELOPPER

-  Potentiels de jardins partagés sur espace public // $\approx 350 \text{ m}^2$
 - Terre végétale en quantité suffisante
 - Dispositif d'arrosage mise en œuvre
-  Potentiels de jardins partagés sur domaine privé // de 150 à 600 m^2

JARDINS

-  Jardins potagers existants
-  Bacs jardinés existants
-  Jardins et espaces jardinables à investir ou à réinvestir
-  Jardins pédagogiques existants dans les écoles
-  Jardins pédagogiques en projet dans les écoles
-  Composts existants
-  Ruches
-  Pâturage par les moutons de la Bergerie urbaine

UN PROJET DANS LA CONTINUITÉ DU 1^{ER} PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Existant et potentiels agricoles du 1^{er} projet de renouvellement urbain

- + de 1 500 m² de jardins potagers existants (partagés ou individuels sur l'espace public et privé)
- + de 1 000 m² disponibles et jardinables
- 9 zones de compostage
- 1 plateforme de broyat
- 3 ruchers
- 1 espace de pâturage des moutons de la Bergerie urbaine (les espaces verts et boisés du lycée de la Martinière Duchère)

Le projet de Halle agricole, et plus largement de cité fertile et solidaire, s'inscrit dans la continuité du 1^{er} programme national de renouvellement urbain (PNRU) de Lyon la Duchère. Lancé en 2003, le PNRU est caractérisé depuis plus de 15 ans par une ambitieuse approche environnementale de son urbanisme. Cette démarche d'urbanisme durable, qui valorise notamment la dimension végétale et paysagère, a permis la labellisation Écoquartier en 2013, confirmée par l'obtention de la labellisation étape 4 en 2018. Cette dernière étape de labellisation distingue les bonnes pratiques en matière d'évaluation et d'amélioration continue des projets, ainsi que de concertation avec les habitant-es et acteurs locaux.

Le projet urbain d'origine a connu un saut qualitatif en termes de développement durable dans la 2^e tranche des opérations (2014-2021), intégrant davantage les préoccupations environnementales et d'efficacité énergétique. En complément de la création d'espaces publics valorisant la topographie du site et les grands éléments paysagers existants (talus herbeux, arbres de grand développement, massifs arbustifs et fleuris, arbres d'alignement...), des innovations ont été proposées sur les opérations d'habitat à partir de 2014-2015 pour intégrer notamment des espaces jardinés et potagers. Les opérations situées en bordure du parc du Vallon proposent ainsi des cœurs d'îlots partagés et jardinables, certaines résidences disposent de compost, de terrasses partagées pouvant accueillir des bacs jardinés, un verger...



Bacs jardinés, composts et jardin partagé avec verger de la résidence Natura Parks, printemps 2019



Parcelle jardinable entre les maisons de ville situées en bordure du parc du Vallon, novembre 2020

Les parcelles situées le long du parc du Vallon entre les maisons de ville ont également été pensées pour accueillir, à terme, des jardins potagers ou fleuris ou des vergers. Pour permettre leur appropriation, ces aménagements ont en outre été accompagnés d'initiatives pédagogiques pour former les habitant-es au jardinage. Un jardin pédagogique de 500 m² a notamment été financé pendant 18 mois par la SERL (« le jardin d'Emile ») sur les terrains libérés par la démolition de la « barre des mille ». De nombreuses pratiques de jardinage ont été développées et sont encore aujourd'hui animées par les structures socioéducatives du quartier et par les habitant-es : jardins collectifs et parcelles jardinées, jardins et bacs jardinés partagés développés par les copropriétés et le Foyer protestant, jardins pédagogiques développés par le centre social de la Sauvegarde et les écoles, composts, ruches...



Formation au jardinage par la société coopérative Pystiles dans le jardin pédagogique d'Emile, septembre 2017

UN PROJET ENTIÈREMENT INTÉGRÉ DANS LE NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2015-2030

Potentiels agricoles du nouveau projet de renouvellement urbain

À la Sauvegarde

- 900 m² de micro-ferme urbaine, cultivée depuis avril 2021 par AIDEN pour produire des légumes et aromatiques
- 4 900 m² de parcelles potagères, jardins partagés et vergers sur les espaces publics et privés
- 450 m² env. destinés à l'accueil d'une halle ouverte (emprise de la halle agricole à confirmer en coconstruction avec les habitant-es)

Au Château

- 1 ha disponible de manière temporaire à partir de 2026 à l'emplacement la barre 110 et du centre commercial

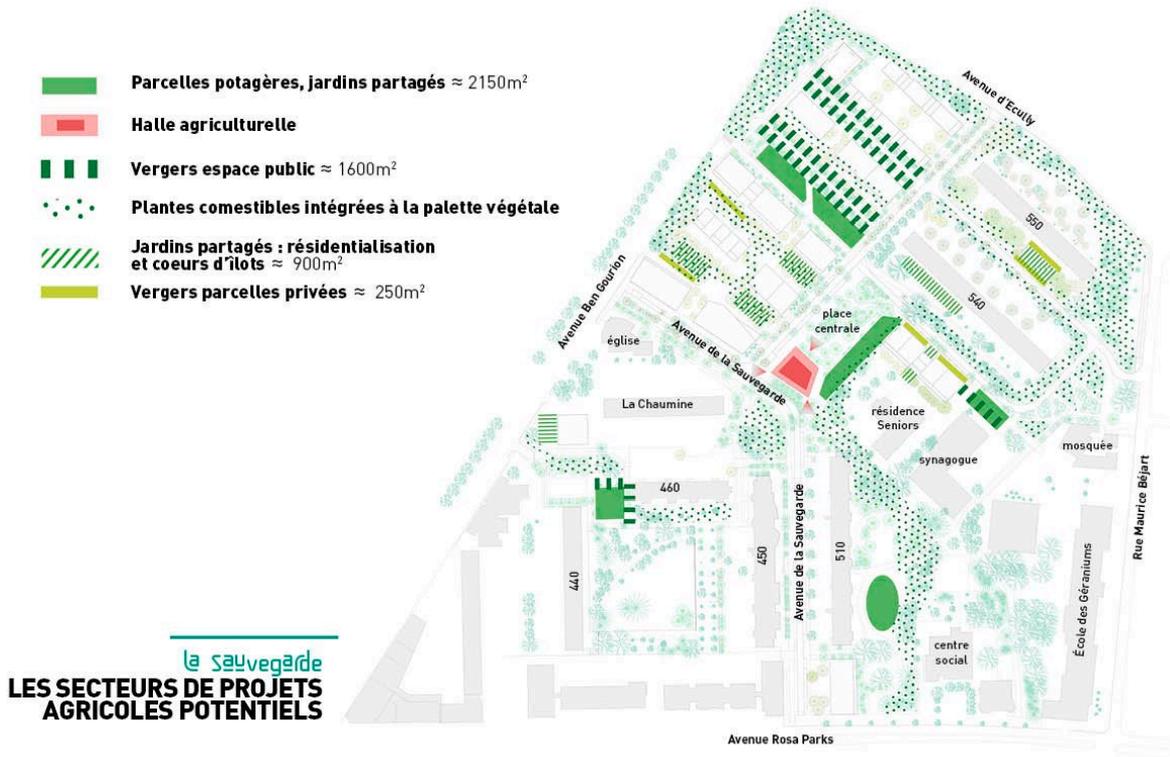
Aujourd'hui, la dimension jardinée et paysagère du quartier est un des éléments majeurs du plan de composition urbaine du secteur de la Sauvegarde, en cohérence avec le PNRU et avec le souhait d'une « cité jardin » émis par les habitant-es de la Duchère dans le cadre de la concertation depuis 2015.

Le nouveau projet de renouvellement urbain s'articule en effet autour des notions de « cité paysagère » pour la Sauvegarde et de « parc habité » pour le secteur du Château.

Cette ambition a été intégrée aux cahiers des charges des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et de maîtrise d'œuvre des espaces publics pour le secteur de la Sauvegarde. En concertation avec le conseil citoyen de la Duchère, il a été décidé de retenir, pour la Sauvegarde, des équipes proposant de développer une « cité fertile » où **l'agriculture urbaine sera développée autour d'un lieu central d'animation et d'expérimentation sous la forme d'une halle.**

De plus, la concertation amorcée en 2020-2022 autour du plan de composition urbaine et des espaces publics de la Sauvegarde a confirmé l'intérêt des habitant-es pour le développement de jardins potagers et d'une halle centrale favorisant la rencontre entre des personnes de tous âges et de tous horizons.

Le plan de composition urbaine de la Sauvegarde propose le développement de jardins potagers collectifs dans les cœurs d'îlots et le long des ruelles plantées qui desserviront les nouveaux immeubles de logements, ainsi que le long des espaces publics (en bordure du square des 400 et de la future place centrale par exemple). Des vergers pourront également être créés de manière diffuse (rues jardinées, lien avec le parc du Vallon) ou concentrée. Un travail sera également engagé par Grandlyon Habitat, en lien avec la SERL et les équipes d'architecte en chef et de maîtrise d'œuvre des espaces publics, sur la résidentialisation des barres requalifiées pour intégrer cette dimension jardinée, en lien avec les attentes des habitant-es et usager-es du quartier.



Bien que l'aménagement du secteur du Château s'inscrive dans une temporalité plus lointaine, la dimension d'agriculture urbaine sera également intégrée au projet et le foncier libéré par la démolition de la barre 110 et du centre commercial pourra faire l'objet d'aménagements temporaires en lien avec la cité fertile et solidaire. Le plan de composition urbaine qui sera élaboré traduira le prolongement du parc du Vallon dans le secteur du Château et des espaces jardinés pourront être intégrés. A plus court terme, une réflexion sera engagée avec Alliade Habitat sur les aménagements qui pourraient être proposés dans le cadre du projet de résidentialisation des 4 tours de logements sociaux et en lien avec l'aménagement des espaces publics.

Secteur du Château, 2016



UN PROJET S'APPUYANT SUR UN IMPORTANT ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS ET D'INITIATIVES



Pâturage par les moutons de la Bergerie urbaine au lycée la Martinière Duchère, février 2020

De nombreux acteurs de la Duchère sont déjà très investis dans les différents champs que souhaite développer le projet de quartier fertile et solidaire, notamment :

- le centre social de la Sauvegarde, chef de file du développement durable sur le territoire depuis 10 ans. Il est l'organisateur de la commission développement durable qui propose des actions partenariales avec toutes les structures porteuses du quartier. Il anime également 3 jardins partagés et un jardin pédagogique ainsi que des ateliers de transformation alimentaire et un repair café ;

- le collectif santé Duchère, créé en 2009 et rassemblant 20 structures du quartier pour promouvoir la santé via l'alimentation, l'activité physique et le bien-être (une vingtaine d'actions par an) ;

- les acteurs publics de l'emploi localisés à la Duchère : la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMIE) qui a lancé un parcours découverte des métiers de l'agriculture fin 2020, la Maison Lyon pour l'Emploi et la Mission locale de Lyon ;



Vente de produits alimentaires de qualité à prix accessibles par VRAC, janvier 2019

- les structures d'insertion par l'activité économique implantées dans le 9^e arrondissement et qui portent notamment des chantiers d'insertion autour du jardinage, du maraîchage et de la transformation alimentaire : AJD Mirly, AIDEN (qui intervient sur la micro-ferme urbaine de la Sauvegarde, les jardins partagés de la Duchère, le site de la Cressionnière dans le 9^e et la ferme de l'Abbé Rozier à Écully), ARCENCIEL France et REED ;

- les acteurs de l'entrepreneuriat (entrepreneurs ou structures d'accompagnement), notamment dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS), comme le pôle Lyve Lyon Ouest ou Le Centsept ;

- l'association VRAC, qui propose déjà à la Sauvegarde la vente de produits de qualité issus de l'agriculture paysanne/biologique/équitable à des prix accessibles, grâce à la réduction des coûts intermédiaires (circuits-courts) et superflus (limitation des emballages) ;

- la société coopérative Pystiles, qui forme et accompagne les habitant-es aux activités de jardinage dans 3 copropriétés

récentes, à la suite de leur intervention dans le cadre du jardin pédagogique d'Emile en 2018-2019 ;

- la Bergerie urbaine, qui assure la « tonte » des espaces verts et boisés du lycée la Martinière Duchère par un troupeau de moutons ;

- les artistes implantés localement et qui investissent déjà, dans le cadre de leur pratique culturelle et artistique, le champ du vivant, du rapport de l'être humain à la nature, des pratiques alimentaires et agricoles, du jardin ou encore de l'écoresponsabilité. Par exemple la galerie d'art contemporain *L'Attrape-couleurs*, au sein de laquelle travaille une artiste sur des projets liés à la qualité et la transformation des aliments (« du pain dure » et « végétaux modifiés »), l'association de plasticiens architectes et designers *TroisièmeCOLLINE* et le collectif *Second(e)s œuvres* en résidence artistique au Château dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain de la Duchère ;

- les acteurs du nouveau projet de renouvellement urbain : Groupe SERL, équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et des espaces publics sur le secteur de la Sauvegarde, bailleurs sociaux, promoteurs, ou encore le conseil citoyen de la Duchère.

Cet écosystème d'acteurs, dont la liste n'est pas exhaustive, représente un atout considérable pour la réussite du projet de halle agricole. L'objectif est donc de les associer pour coconstruire et animer la future halle, avec les habitant-es et usager-es du territoire.



Cet écosystème

d'acteurs, dont la liste n'est pas exhaustive, représente un atout considérable pour la réussite du projet de halle agricole. L'objectif est donc de les associer pour coconstruire et animer la future halle, avec les habitant-es et usager-es du territoire.



Concours de cuisine « les Duch'chefs » organisé par le centre social de la Sauvegarde, VRAC et la Mission Duchère, octobre 2018



3/ FINANCEMENT, MISE EN ŒUVRE ET CALENDRIER

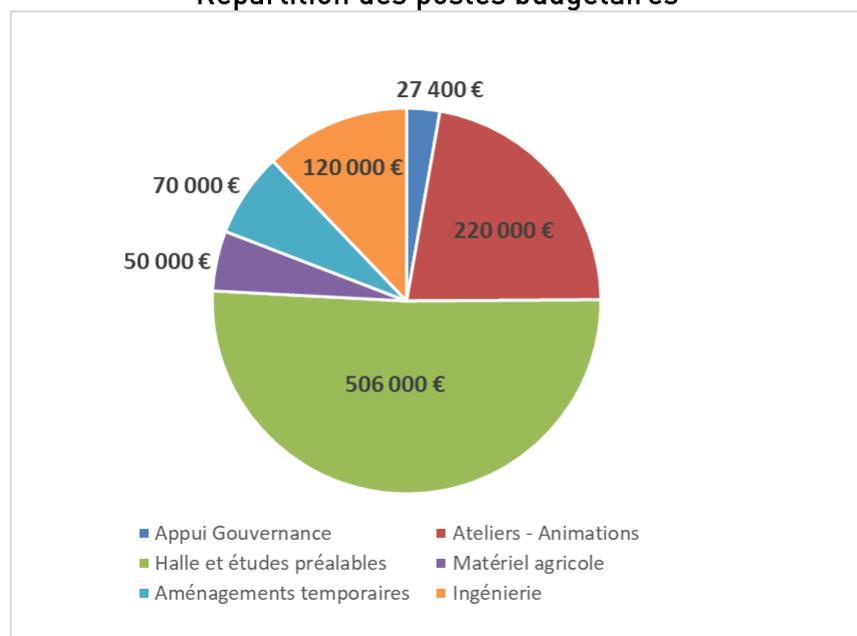
BUDGET & FINANCEMENT

Le projet de « Halle agricole, cité fertile et solidaire » de la Duchère représente un budget prévisionnel de près de 994 000 €, dont 358 200 € financés par l'ANRU. Le projet sera également financé par la Métropole de Lyon - avec notamment 356 000 € alloués à l'aménagement de la halle agricole et de sa préfiguration - la Ville de Lyon, la SERL, l'Etat, ainsi que d'autres partenaires tels que l'association Alliés et l'URSCOP.

Outre la construction de la halle agricole, le budget inclut l'animation d'ateliers artistiques et pédagogiques, ainsi que l'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre du projet. Il englobe enfin la valorisation des crédits et moyens accordés par la Métropole, la Ville et l'Etat dans le cadre de la politique de la Ville menée à la Duchère, pour la réalisation d'actions portées par les structures locales qui contribuent au projet.

Les dépenses des futurs espaces publics dont l'aménagement est en lien avec l'agriculture urbaine sont quant à eux intégrés dans la convention de site du nouveau projet de renouvellement urbain de la Sauvegarde. Ils sont financés à hauteur de 15% par l'ANRU.

Répartition des postes budgétaires



La ferme maraîchère de la Sauvegarde

Depuis la fin avril 2021, une ferme maraîchère urbaine de 900 m² est implantée sur les terrains de l'ancien centre commercial de la Sauvegarde, à proximité de la Résidence Autonomie Seniors. Elle vise à tester à la Sauvegarde la production de légumes et de plantes aromatiques qui sont ensuite vendus localement.

Installation temporaire, elle pourrait être pérennisée ou relocalisée à terme si les habitant·e·s le souhaitent

Mis en œuvre par l'association AIDEN dans le cadre d'une convention d'une durée de 2 ans avec la SERL, ce projet offre un parcours d'insertion à 4 personnes désireuses de mettre en œuvre des projets d'agriculture urbaine, d'espaces verts ou d'animation nature. Il accueille aussi divers chantiers jeunes. Des visites et des temps pédagogiques sont également proposés par l'association, dont 4 ateliers découverte et jardinage organisés au 1^{er} semestre 2022 avec 7 classes de l'école des Géraniums.

PILOTAGE & CONCERTATION

Porté politiquement par les élu·es de la Ville de Lyon, du 9^e arrondissement et de la Métropole le Lyon, ce projet, sous maîtrise d'ouvrage Ville, est piloté techniquement par la Mission Territoriale Lyon la Duchère, qui est co-mandatée par la Ville et la Métropole de Lyon.

Si de nombreux usages ont été imaginés dans le cadre de la réponse à l'appel à projets de l'ANRU, **la conception et la programmation de la Halle agricole restent à construire** en concertation avec les habitant·es, acteurs locaux et partenaires intéressés.

D'ores et déjà, **des premières préfigurations du projet ont été déployées**, au premier rang desquelles l'installation de la ferme maraîchère de la Sauvegarde par l'association AIDEN (voir ci-contre). Des actions de programmation de la politique de la ville à la Duchère qui préfigurent ce projet de quartier fertile et solidaire bénéficient en outre déjà de financements, comme l'action du centre social de la Sauvegarde autour des jardins et du développement durable et l'espace Ressources Santé du centre social Duchère Plateau qui met en place des paniers solidaires de fruits et légumes.



Atelier pédagogique animé par AIDEN avec des habitant·es en décembre 2021

CALENDRIER

La réalisation de ce projet de cité fertile et solidaire à la Duchère s'inscrit dans le temps long et s'articulera avec les grandes étapes du renouvellement urbain du quartier.

Fin 2021-début 2022 : initialisation du projet

Concertation avec les habitant-es et acteurs locaux pour codéfinir le projet.

Vente des productions maraîchères locales sur site, avec la micro-ferme urbaine installée depuis avril 2021 par AIDEN.

2^{er} semestre 2022 : préfiguration

Constitution du collectif de gouvernance de la halle agricole.

Définition de la préfiguration de la halle.

Préfiguration des 1ers aménagements.

1^e semestre 2023 : consolidation

Poursuite de la mobilisation des partenariats concourant à la dynamique Quartier Fertile.

Mise en œuvre des travaux d'aménagements temporaires.

Préfiguration de la halle

2023-2026 : suivi & réalisation

Construction de la halle et mise en œuvre partenariale de sa programmation.

Bilans réguliers et adaptation de la programmation de la halle agricole.

Définition et mise en œuvre des plans de cultures agricoles et des parcelles mobilisables (cultures à haute valeur ajoutée, production maraîchère au Château...).

ANNEXES

- **Parcours de la visite du 24 mai 2022**
- **Une journée-type à la Halle agricole**
- **Chiffres clef du Projet Lyon La Duchère**
- **Carte de la Duchère à l'issue du 1^{er} projet de renouvellement urbain**

La Duchère

LYON

PARCOURS DE
LA VISITE DU
24 MAI 2022

POINT DE RDV
Ferme maraîchère et
future halle
agricultoureuse

1

Jardin partagé
de la Sauvegarde

2

Centre social
de la
Sauvegarde

Plateforme de
broyat et compost

3

Jardin d'Emile et
parvis du parc du
Vallon

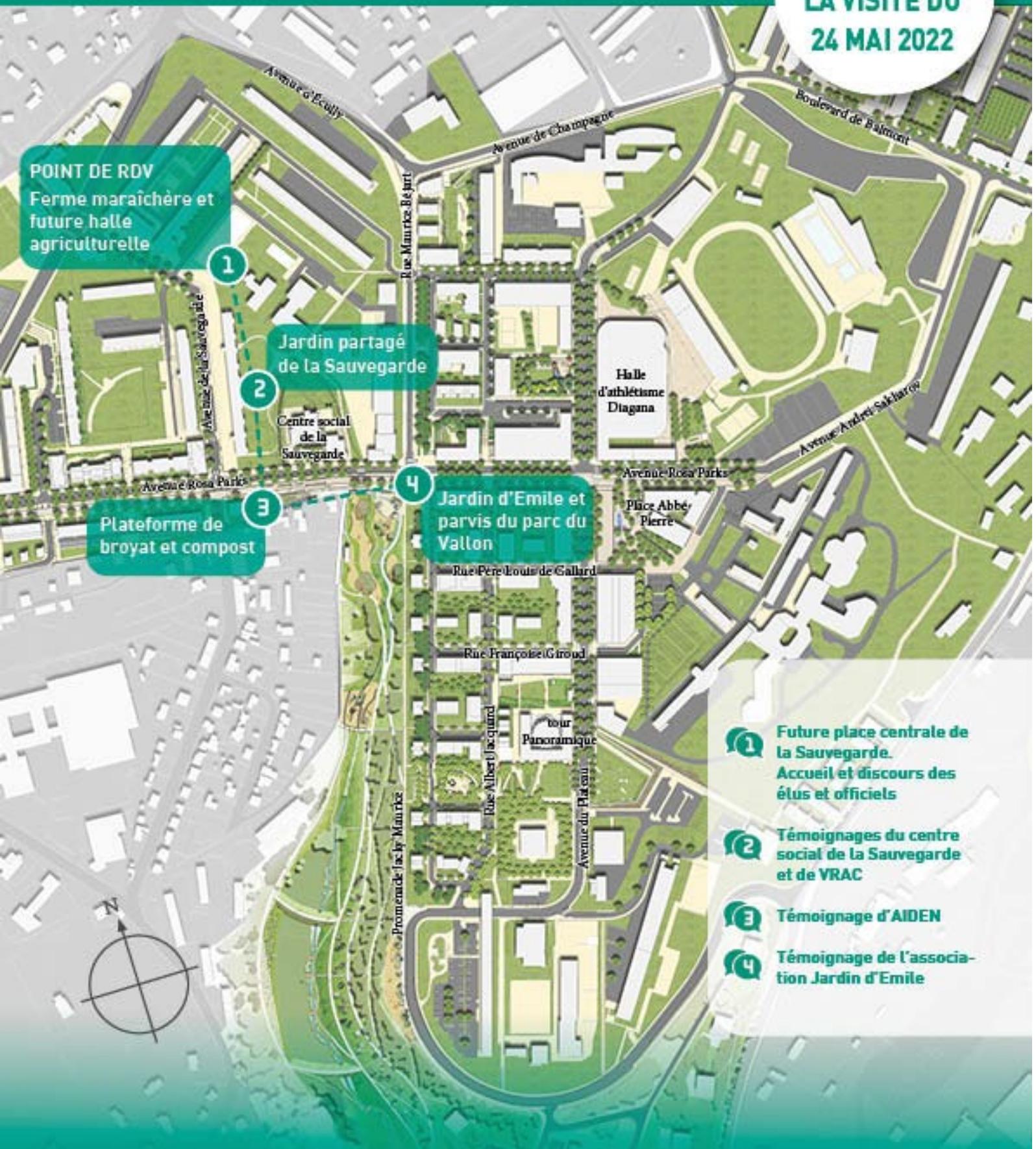
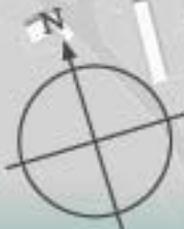
4

1 Future place centrale de
la Sauvegarde.
Accueil et discours des
élus et officiels

2 Témoignages du centre
social de la Sauvegarde
et de VRAC

3 Témoignage d'AIDEN

4 Témoignage de l'associa-
tion Jardin d'Emile



UNE JOURNÉE TYPE A LA HALLE



Martine
"Et si on passait
une journée
type à la halle ?



Mina
"Je coordonne ce
site magnifique !
Je mets en lien
les acteurs, je
programme
et coordonne
les ateliers et
événements.



Roger
"Je suis maraîcher
et je travaille
en permanence
sur le site.



Enzo
"Je suis au centre de
loisirs du Centre Social. J'ai
rendez-vous pour faire un
hôtel à insectes à la Halle.
Je connais bien l'endroit !
la semaine dernière, j'étais
venu avec ma classe de CM1
à un atelier pédagogique.



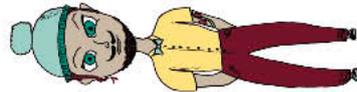
Sonia
"Moi, je commence
un chantier d'une semaine
avec la mission locale. Au
programme : mise en place
de tuteurs pour les tomates.
Vite ! Je dois y être pour 10h !



Emma
"14h" C'est parti
pour l'atelier
petits-pots pour
bébés à partir
de nos légumes
récoltés à la halle.



Daniel
"15h" Je viens à un
atelier de formation
à la permaculture
sur le site de
production agricole
qui est juste à
côté de la halle.



Yanis
"16h" Je suis artiste
en résidence. Je
crée en ce moment
une installation
plastique avec des
végétaux modifiés et
je mène des ateliers
participatifs avec
une diététicienne.



David
"18h" Je viens
chercher mon
panier de
légumes bio
à la halle.
Je fais coup
double :
la halle
organise
un marché
paysan avec ses partenaires
agriculteurs locaux.



Salomé
"19h" C'est l'heure
de se retrouver pour
partager nos envies
et nos idées pour faire
évoluer cette halle.
Ici il y a des élu-e-s,
des usager-ère-s,
des professionnel-le-s... J'ai
connu la halle grâce à un
atelier de concertation sur le
NPRU pour coconstruire la
Sauvegarde de demain. J'ai
été séduite par le lieu, je l'ai
utilisé et je m'y suis investie.

CHIFFRES CLEF DU PROJET LYON LA DUCHÈRE

Le Projet Lyon La Duchère est un projet global de revalorisation du quartier de la Duchère initié au début des années 2000. Il conjugue un projet de renouvellement urbain ambitieux et des actions « Politique de la Ville » dans de nombreux domaines (éducation, insertion-emploi, développement économique, culture, prévention-santé, lien social – citoyenneté – accès aux droits, cadre de vie...). Aujourd'hui en voie d'achèvement, ce projet a permis de transformer durablement l'ancienne cité HLM des années 1960 de la Duchère en un écoquartier de 1^{er} plan dans la métropole lyonnaise.

La Duchère est aujourd'hui reconnue comme un quartier attractif de Lyon, riche de nombreux atouts.

Pour poursuivre la transformation du quartier, une seconde phase de rénovation de la Duchère a été lancée en 2015 dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Elle concerne plus spécifiquement les secteurs de la Sauvegarde et du Château et se déploiera jusqu'à l'horizon 2030.

LE 1^{ER} PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (2003-2021)

LES ACTEURS DU PROJET :

- **Partenaires financeurs** : Métropole de Lyon, Etat, Anru (Agence nationale du renouvellement urbain), Ville de Lyon, bailleurs (Lyon Métropole Habitat, GrandLyon Habitat, SACVL, Alliade Habitat), Caisse des Dépôts et Consignations, Foncière Logement
- **Budget global du projet urbain** : 500 M€ d'investissements publics (phase 1 - 2003-2020)
- **Coordination globale du Projet** : Mission Lyon la Duchère (équipe Ville de Lyon – Métropole de Lyon). **Aménageur de la ZAC de la Duchère** : Groupe SERL
- **Concepteurs du Projet urbain** : Alain Marguerit, urbaniste-paysagiste (Atelier des paysages), Bernard Paris, architecte-urbaniste (Atelier Bernard Paris et Associés), et Karine Lapray AMO environnement (cabinet Tribu)

HABITAT :

- Au démarrage du Projet en 2003 : 80 % de logements sociaux – 5 300 logements (construits entre 1958 et 1962)
- Part du logement social ramenée à 56 % à La Duchère à ce jour (50 % au terme du nouveau projet de renouvellement urbain en 2030)
- 1 711 logements sociaux démolis entre 2003 et juillet 2015 (programme de démolition réalisé à 100%)
- 1 567 familles duchéroises relogées entre 2003 et 2014, dont 47% à La Duchère. 77% des personnes satisfaites de leur relogement.
- 1875 logements neufs diversifiés : 38% (706) logements en accession à la propriété (dont 166 en accession sociale) ; 23% (424) logements sociaux ; 6% (121) logements sociaux intermédiaires ; 18% (337) logements locatifs intermédiaires et 15% (287) logements étudiants
- Un parc ancien rénové : les 13 copropriétés des années 60 (soit 1134 logements) ont bénéficié de soutiens pour réaliser des travaux entre 2004 et 2011 et 6 résidences de logement social (soit 1160 logements) ont été réhabilités depuis 2003

ESPACES PUBLICS (83 M€ de travaux) :

- **De nouveaux espaces publics imaginés en concertation avec les habitants** : Square Averroès (2000 m² - 2010), Place Abbé Pierre (12 000 m² - 2012), parc du Vallon (11 ha - 2014), avenue Rosa Parks (2014), parvis de la Tour panoramique (esplanade François-Régis Cottin en 2019 et jardin des Belvédères en 2020)

EQUIPEMENTS PUBLICS (67 millions d'euros de travaux) :

- **Reconstructions** : 2 écoles (2006), gymnase de La Martinière (2008), Maison des fêtes (2011), bibliothèque municipale (2011), halle d'athlétisme couverte Stéphane Diagana (2012),
- **Rénovations** : 2 Crèches (2008) Stade Sauvegarde (2010), Relais d'assistantes maternelles (2012), Stade Balmont (2013), Chaufferie Bois alimentant l'ensemble du quartier (2007)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 24 locaux commerciaux créés aux RDC des constructions neuves sur la centralité (dont 16 en activité)
- 9 400 m² d'immobilier d'entreprise livrés depuis 2012, dont 2 programmes de bureaux (4900 m²) livrés sur le Plateau : Yellow Square (bureaux, CMP et CIO 2013) et Médicentre (2015) ; et 1 programme livré à La Sauvegarde : l'îlot 34 (pôle entrepreneurial Lyve Lyon Ouest, entreprise Hydreca, bureaux et ateliers).
- A terme, l'immobilier d'entreprise représentera plus de 20 000 m² à la Duchère avec la construction de nouveaux immeubles à vocation tertiaire (îlot 35 et îlot 33) et la réhabilitation du bâtiment « U » de la tour panoramique d'ici 2023.



LE NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (2015-2030)

Le projet se déploiera jusqu'en 2030 et permettra la requalification des logements anciens conservés et la construction de nouveaux logements, de commerces et d'activités économiques. Les 1ères opérations de relogement ont débuté dès 2016 sur le secteur de la Sauvegarde, où les opérations de requalification et de démolition ont pu être lancées en 2020. L'aménagement du secteur de la Sauvegarde a été confié à la SERL par la Métropole de Lyon.

Sur le secteur du Château le relogement des habitants de la barre 110 a quant à lui débuté en 2020, tandis que les requalifications des logements ont démarré fin 2020. Sur ce secteur, l'aménagement des espaces publics sera réalisé en régie directe par la Métropole.

LES ACTEURS DU PROJET :

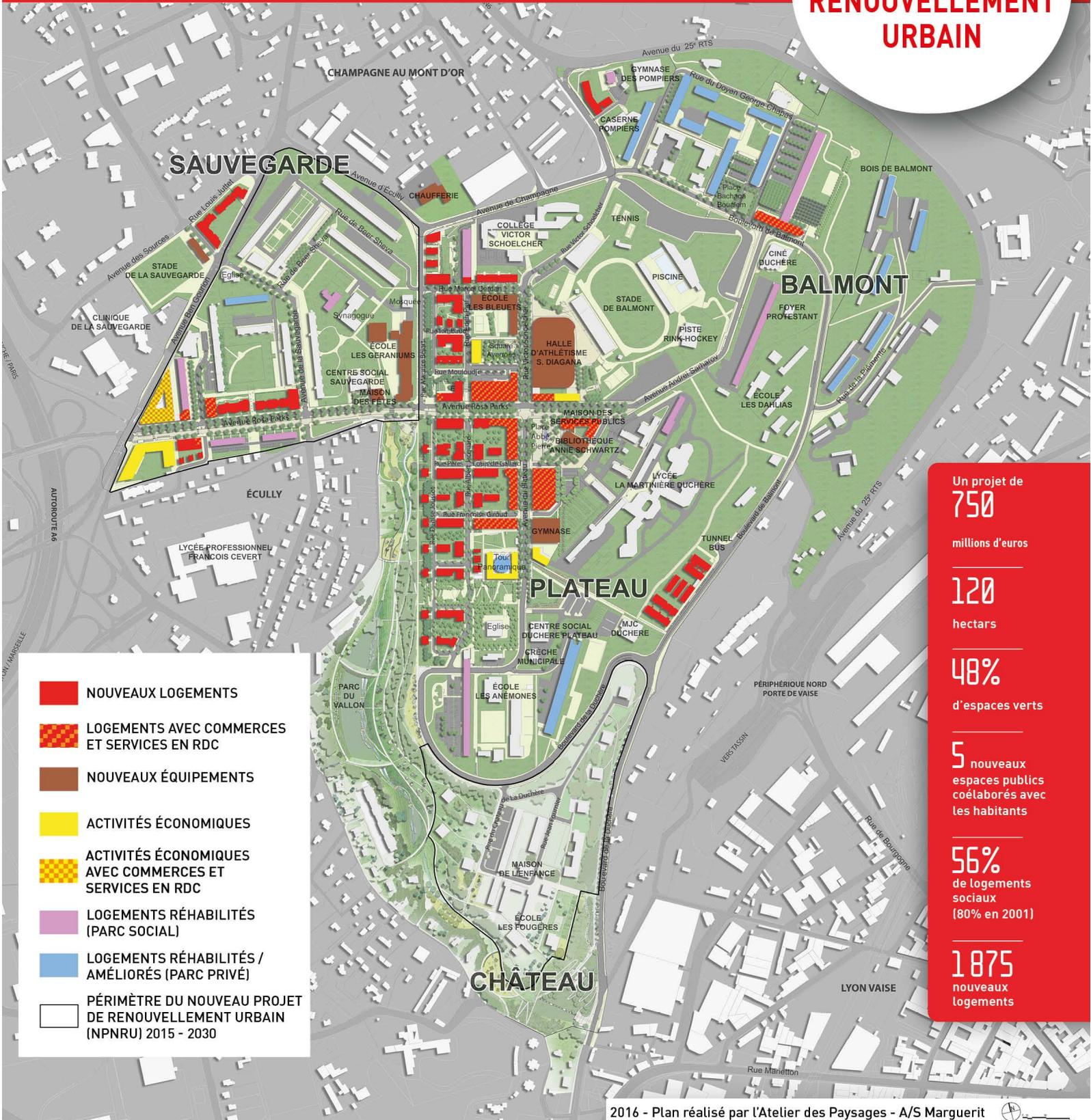
- **Partenaires financeurs** : Métropole de Lyon, Etat, Anru (Agence nationale du renouvellement urbain), ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), Ville de Lyon, bailleurs sociaux (Lyon Métropole Habitat, GrandLyon Habitat, Alliade Habitat), Banque des Territoires, Action Logement, Foncière Logement, Anah (Agence nationale de l'habitat)
- **Budget global prévisionnel du projet urbain** : près de 198 M€ d'investissements publics
- **Coordination globale du Projet** : Mission Lyon la Duchère (équipe Ville de Lyon – Métropole de Lyon).
Aménageur du secteur de la Sauvegarde : Groupe SERL
- **Concepteurs du projet secteur Sauvegarde** :
 - **Équipe de maîtrise d'œuvre urbaine / Architecte en chef** : GAUTIER CONQUET & Associés (mandataire - Archi en chef) // IN SITU (paysagiste) // ECO+CONSTRUIRE (économiste de la construction) // EODD (AMO environnementale) // ALT URBAINE (concertation) // LES ECLAIREURS (éclairagiste)
 - **Équipe de maîtrise d'œuvre des espaces publics** : BASE (paysagiste) // EGIS Ville et Transports (bureau d'études) // LES ECLAIREURS (éclairagiste) // SILO Architectes (concertation/Préfigurations)

CHIFFRES CLEF :

- 7,8 ha d'espaces publics à réaménager
- 2 550 m² de surfaces économiques, dont 900 m² de surfaces existantes
- 860 m² de commerces et de services, environ
- 601 logements sociaux à démolir (308 à la Sauvegarde et 293 au Château), dont 189 déjà démolis à la Sauvegarde
- 540 nouveaux logements diversifiés à construire, environ
- 677 logements anciens à requalifier

La Duchère LYON

À L'ISSUE DU
1^{ER} PROJET DE
RENOUVELLEMENT
URBAIN



- NOUVEAUX LOGEMENTS
- LOGEMENTS AVEC COMMERCES ET SERVICES EN RDC
- NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS
- ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AVEC COMMERCES ET SERVICES EN RDC
- LOGEMENTS RÉHABILITÉS (PARC SOCIAL)
- LOGEMENTS RÉHABILITÉS / AMÉLIORÉS (PARC PRIVÉ)
- PÉRIMÈTRE DU NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU) 2015 - 2030

Un projet de
750
millions d'euros

120
hectars

48%
d'espaces verts

5 nouveaux
espaces publics
coélaborés avec
les habitants

56%
de logements
sociaux
(80% en 2001)

1 875
nouveaux
logements

2016 - Plan réalisé par l'Atelier des Paysages - A/S Marguerit

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

MAITRISE D'OEUVRE URBAINE
Atelier des Paysages Alain Marguerit
Atelier Bernard Paris et associés
Bureau d'études TRIBU

AMÉNAGEUR DE LA ZAC DUCHÈRE
SERL Aménagement

COORDINATION GLOBALE DU GRAND PROJET DE VILLE
Mission La Duchère Lyon





CONTACTS PRESSE

Magali Desongins

Service presse de la Métropole de Lyon

Tel. : 06 69 33 08 90

mdesongins@grandlyon.com

Laetitia Latapy

Service presse de la Ville de Lyon

Tel. : 06 16 81 43 66

laetitia.latapy@mairie-lyon.fr

Chloé Lamy-Joly

Mission Lyon la Duchère

Tel. : 06 15 52 70 73

chloe.lamy-joly@mairie-lyon.fr

www.lyonduchere.org

Photographies et illustrations

© Laurence Danière, © Thierry Fournier – Métropole de Lyon, © Studiofly, © Mission Lyon la Duchère, © Bastien Boyer – la Bergerie urbaine, © Morgane Demoreuil, © Equipe de maîtrise d'oeuvre urbaine du NPNRU Sauvegarde (Gautier+Conquet – In Situ – Les Eclaireurs – Eco+Construire – EODD)

Conception graphique et rédaction

Mission Lyon la Duchère